



# FLASH

## MAIGNELAY - MONTIGNY



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - JUIN 2021 - N° 209

Maignelay  
Montigny



## UNE JOURNÉE À LA MER

La Mairie de Maignelay-Montigny organise pour les habitants de la commune une sortie à SAINT VALÉRY-SUR-SOMME

LE SAMEDI 7 AOÛT 2021

Le petit train de la Baie de Somme, la cité médiévale, les rues fleuries, le port de pêche et de plaisance, la chapelle des Marins, la vue sur la baie, promenade en mer, baignade, le musée Picarvie (village d'antan reconstitué), mini-golf, l'Herbarium des Remparts, ...

*Journée libre - Vous pourrez emporter votre pique-nique*

Départ : 08h / Retour vers 20h • Parking place de la Gare

Participation au transport : Adulte 5 €uros / Mineur 1 €uro  
(les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte au moins)

Inscriptions obligatoires en Mairie

Attention : places limitées (dans l'ordre d'arrivée des inscriptions)



**MAIRIE**  
rue François Mitterrand  
60420 MAIGNELAY-MONTIGNY  
tél. : 03 44 51 14 01  
fax : 03 44 51 20 38  
mairie@maignelay-montigny.fr

Directeur de la publication :  
Denis FLOUR

Rédaction :  
Commission communication

Dépôt légal à parution  
Imprimé par nos soins



■ **ETAT CIVIL**

- **Décès :** Mme Marie-José LAVOINE  
Mme Marthe WATTELLIER



■ **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Vos sacs surprises pour les vacances !

Les bibliothécaires vous ont concocté des sacs mystères qui seront à votre disposition pendant tout l'été.

La variété et l'espièglerie ont été les maîtres mots de nos récoltes : chaque sac a été composé pour vous faire découvrir des livres, des BD, ... qui abordent de près ou de loin le thème choisi.



Nous avons volontairement ménagé l'effet de surprise en attribuant un titre énigmatique à chaque sac. A vous d'être curieux et de venir explorer ce que nous vous avons préparé du 15 juin au 31 août.

Mode d'emploi : Regardez, choisissez, empruntez pour une durée de 15 jours (ce sac vous est prêté en plus de vos prêts habituels dans la limite d'un sac par carte).

**Alors profitez !!!!**

- les mardis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- les vendredis de 10h à 12h30 et de 16h à 18h30 (accueil des classes de 14h à 16h)
- les samedis de 10h à 13h

Pendant les vacances scolaires, les horaires sont les suivants :

- du mardi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h30

■ **MARCHÉ**

Le marché hebdomadaire du vendredi matin est de retour avec les non-alimentaires. Les exposants vous accueillent de 8h30 à 13h, place du Général de Gaulle.

■ **PERMANENCE PMI**

Une permanence puériculture est ouverte chaque vendredi après-midi à la Maison Départementale de la Solidarité, 1 rue Antoine Marminia. Uniquement sur rendez-vous au 03 44 10 77 40

■ **ESSAIM D'ABEILLES**

Un essaim d'abeilles se dépose chez vous ?  
Contacter le 06 64 64 14 12

■ **ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES**

Les élections Régionales et Départementales auront lieu le **dimanche 20 juin 2021** et s'il y a lieu, un second tour se déroulera le **dimanche 27 juin 2021**.

Les opérations de vote se dérouleront à la salle Marcel Ville pour les deux bureaux. Ils seront ouverts de **08 h 00 à 18 h 00**.

Toutes les dispositions seront prises pour assurer une sécurité maximale à chaque électeur (plan de circulation, gel hydro-alcoolique).

Nous vous recommandons de **venir avec votre propre stylo** (encre indélébile noire ou bleue) et **votre bulletin de vote** que vous recevrez dans votre boîte aux lettres quelques jours avant le scrutin.



N'oubliez pas votre carte d'électeur et **une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, ...) pour pouvoir voter.

→ **Le vote par procuration**

Un électeur peut donner procuration s'il ne peut se rendre au bureau de vote le jour de l'élection.

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- utiliser le **téléservice** Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne
- imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat
- remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat) et présenter en personne un justificatif d'identité

Le téléservice Maprocuration est largement dématérialisé. Voici la procédure à suivre :

- Rendez-vous sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) et authentifiez-vous via FranceConnect
- Saisissez votre demande de procuration
- Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration
- Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 03 44 51 14 01.

→ Pour paraître dans le prochain Flash, les informations devront nous parvenir avant le 21 juin



## Ecole Charlotte Dussarps : Savez-vous planter des fleurs ?

Jeudi 20 mai, les enfants des classes de Grande Section de l'école maternelle ont participé à une matinée de plantations de fleurs avec les employés communaux accompagnés des professeurs, Atsem, élus et parents.

Plus de 500 fleurs ont été plantées. Parmi les variétés, on trouve des œillets d'Inde, surfinias, roses d'Inde, muflers, impatiens de Guinée, bégonias, géraniums, de la verveine et de la sauge.

Un goûter a été offert par la municipalité à tous les enfants de l'école. Bravo aux jardiniers en herbe !



### EN IMAGES...



1



2



3



4

1. Travaux d'isolation de la maison communale salle Marcel Ville et de la Mairie
2. Vendredi 7 mai, opération dépistage du Covid, salle du Marmouset
3. Restauration du calvaire rue d'Audivillers par les Services techniques
4. Samedi 8 mai, cérémonie commémorative de la Victoire 1945

## Les travaux du mois de juin

### Du côté des semis

Radis, Betteraves, Chicorée, Haricots, Laitues, Carottes, Pois, Mais doux, Aromates, Navets, Oignons blancs, Pissenlit, Poirée, Pourpier, Engrais verts, Arroche, Brocolis, Choux frisés, Choux Raves, Concombres, Cornichons, Courges, Courgettes, Cresson, Endives, Fenouil, Roquette, Rutabaga, Mâche

### Du côté des plantations

Céleris, La famille des choux (Bruxelles, fleurs, ...), L'ensemble des cucurbitacées, Poivrons (s'il en reste à mettre en place), Aubergines, Piments, Tomates, Poireaux, Concombres, Melons, Cornichons, Herbes aromatiques, Fenouil, Mais doux, Les salades au sens large, Tétragone



### Du côté des fleurs

- Vous pouvez tailler les plantes vivaces afin de relancer la floraison  
- Vous pouvez également semer en pleine terre les fleurs annuelles comme les capucines et planter les plantes à bulbes comme les bégonias, les dahlias, ...

### Du côté des entretiens

- Commencer à éclaircir les légumes racines semés le mois dernier comme les carottes, les panais ...
- Retirer les gourmands des tomates, tailler les melons, potirons, concombres ...
- Butter les pommes de terre et haricots
- Vérifier le paillage et éventuellement utiliser les « mauvaises herbes » en guise de paillage
- Protéger les fraises des oiseaux
- Tailler les branches mortes des framboisiers
- Arroser par temps trop chaud
- Eclaircir les fruits des fruitiers s'ils sont trop abondants afin de ne pas épuiser l'arbre surtout au début de sa vie
- Echelonner les semis comme les salades, les radis, les betteraves ... pour en avoir en continu
- Tailler liane, arbres et petits fruitiers



Pour en savoir plus :

- courriel : [jfstjustplateaupicard@laposte.net](mailto:jfstjustplateaupicard@laposte.net)

- Page Facebook :

[JardinsFamiliauxdelOiseSectionStJust.PlateauPicard](https://www.facebook.com/JardinsFamiliauxdelOiseSectionStJust.PlateauPicard)

## La devinette du mois • Connaissez-vous cette plante ?

Vivace subtropicale qui se cultive en annuelle dans nos régions, on la reproduit par bouturage.

Elle ressemble à certaines de nos renouées (comme la persicaire) avec sa tache pourpre sombre caractéristique, en forme de V.

### Ses usages

Très odorante, sa saveur est puissante. Elle évoque la coriandre fraîche, la citronnelle, le zeste d'agrumes et le poivre. Quelques feuilles suffisent pour parfumer une salade verte ou de crudités, des rouleaux de printemps, des nems, légumes ou viande (porc et poulet en particulier) sautés au wok ou mijotés. Elle se marie très bien avec les crevettes, le calamar, les coquillages (essayez quelques feuilles dans des moules marinières !).

En médecine vietnamienne, elle est considérée comme apéritive et digestive. Elle est utilisée contre les nausées ou anti-diarrhéique. C'est un anti-inflammatoire. Elle est aussi indiquée dans le traitement de l'acné et du cuir chevelu.

### Sa culture

Sous nos latitudes elle craint le gel, il faut donc la rentrer à l'annonce des gelées. Elle se plaira alors au bord d'une fenêtre et ses feuilles pourront être cueillies pour être accommodées à votre goût. Au printemps, après les dernières gelées, elle trouvera sa place dehors en pot, à l'ombre ou mi-ombre et pourra être bouturée. Eau, chaleur et de quoi "manger", elle adore et devient alors un gros buisson dans lequel il n'y a plus qu'à se servir !



Réponse du Flash précédent : le staphylin odorant

LES VISAGES DE NOS RUES

N°23 / rue Charles Hainsselin

Charles Hainsselin est né le 3 mai 1905 à Montigny et s'est installé à Maignelay en novembre 1926 pour travailler comme clerc de notaire, activité qu'il a toujours exercée.

En mai 1935, il succèdera à son beau-père, Monsieur Fréville comme Conseiller municipal jusqu'en 1959, année où il est élu Maire de Maignelay.

Avec son Conseil, il réalisera un important programme :

- Acquisition d'immeubles pour la Poste et la Perception qui étaient menacées de disparition
- Aménagement avec la collaboration de son Adjoint, Monsieur Guidet, de la place de la Madone (actuellement place du Général de Gaulle)
- Echange de terrain pour l'implantation de l'entreprise Hallmark (aujourd'hui Archiveco)
- Construction de logements dont l'emplacement était proche de Montigny et qui porte son nom « Cité devenue rue Charles Hainsselin »
- Précurseur, il se montre favorable à une fusion avec Montigny

A l'époque, peu de conseillers des deux communes souhaitaient ce rapprochement. M. Marcel Ville soutiendra ce projet qui aboutira à la Fusion en 1971.

En avril 1962, il décèdera brutalement au milieu de son mandat sans avoir pu achever sa mission. Il est inhumé dans le cimetière rue Marceau Objois.



Dans le bulletin n°8 de la Société Historique de Maignelay-Montigny, M. Michel Bourgeois dans son article sur *les Maires de Maignelay et de Montigny depuis la Révolution* précisait : "Charles Hainsselin sera le premier Maire à lancer un programme important de construction de logements, dont l'emplacement porte désormais son nom. Il se montre déjà favorable à une éventuelle fusion avec Montigny".

Pose de la première tuile par M. Ch. Hainsselin, maire au lotissement de la route de Montigny



Samedi dernier vers 12 heures, nous avons assisté, à défaut de la pose de la première pierre, à la pose de la première tuile du premier immeuble du lotissement de la route de Montigny, par M. Charles Hainsselin, maire de Maignelay.

Cette maison, appartenant à M. Jean Prévost, gérant de la Ruche picarde, fut édifiée par l'entreprise Lambert, de Montigny, en un temps record, puisque le premier coup de pioche fut donné vers la fin février.

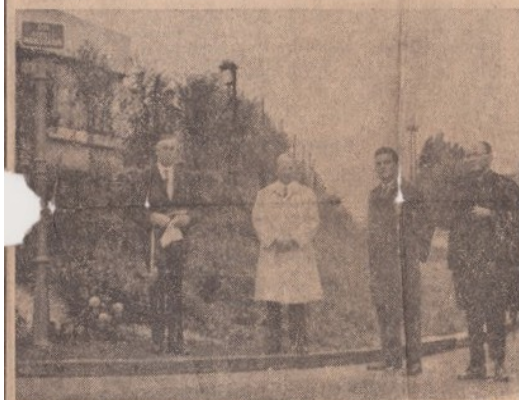
couverture confiée à M. André Delormel, de Crèvecœur-le-Petit, commencée vers 14 heures, fut pratiquement terminée vers 18 h. 30.

A la suite de cette pose, le champagne fut offert à tous les hommes du bâtiment présents, patrons et ouvriers.

LISEZ

NOS PETITES ANNONCES

Après un émouvant hommage du Docteur Natali au maire disparu  
INAUGURATION A MAIGNELAY DE LA CITÉ CHARLES-HAINSSELAIN



Devant la plaque, de gauche à droite : MM. Debove, Dr Natali, Ville et Abbalain

regretté, distingué promoteur.

En présence de M<sup>me</sup> Hainsselin, des membres de la famille, de nombreuses personnalités parmi lesquelles : le D<sup>r</sup> Jean Natali, sénateur, conseiller général, M. Ville, conseiller général, MM. Louis Debove, maire de Maignelay, Lucien Guidet, adjoint, les membres du Conseil municipal, de nombreux maires et personnalités du canton, une messe avait été célébrée à la mémoire de M. Hainsselin par M. le C<sup>te</sup> Abbalain.

L'assistance et les personnalités se rendirent ensuite devant la mairie où étaient réunis les sapeurs-pompiers sous les ordres du lieutenant Hennebert, les enfants des écoles que dirigeaient les membres du Corps enseignant.

M. Louis Debove, maire, rappe-

★ Suite page 2. col.

C'EST un émouvant hommage que la population de Maignelay a rendu dimanche à son ancien maire, M. Charles Hainsselin, en assistant aux diverses cérémonies qui ont précédé l'inauguration des plaques de la cité Charles Hainsselin, dont le

Documents fournis par sa famille

✎ **MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire assure une permanence tous les jours de la semaine sur rendez-vous. ☎ 03 44 51 14 01

✎ **1<sup>er</sup> ADJOINT**

M. Gilles LEGUEN assure sa permanence "logements" les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30 et reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

✎ **3<sup>ème</sup> ADJOINT**

M. Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, chargé de l'urbanisme et des travaux reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

✎ **MISSION LOCALE**

Permanences sur rendez-vous les 8, 15, 22 et 29 juin de 14h à 17h ☎ 03 44 78 72 00

✎ **AITT**

Permanence le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous. ☎ 0344 78 46 98

✎ **GENDARMERIE**

11 rue de Saint Just  
☎ 03 44 51 55 17 • Urgences : 17

✎ **CENTRE DE SECOURS**

Pour toute urgence, n'hésitez pas à composer le 18. La rapidité et l'exactitude des renseignements fournis lors de l'appel contribuent à l'efficacité des secours.

✎ **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'OISE** (pas de permanence en Mairie)

☎ 0810 25 62 10 (non surtaxé). Pour les permanences à Saint Just, contacter la Mairie ☎ 03 44 19 29 29

✎ **CENTRE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

**La permanence est suspendue pendant le confinement**  
Pour toutes questions ☎ 03 44 77 38 60

✎ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Prendre contact avec le Tribunal de Grande Instance de Beauvais ☎ 03 44 79 60 60

✎ **MEDECINS**

2 rue François Mitterrand ☎ 03 44 51 14 16

Pour connaître le nom du médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez contacter le 15.  
La personne vous donnera le numéro à appeler.

✎ **CABINET D'INFIRMIÈRES**

2 rue François Mitterrand ☎ 03 44 51 24 94

✎ **PHARMACIENS**

- *Dimanches, jours fériés et changements en semaine :*  
**pharmacie de garde 24h/24 ☎ 3237 (0,34 € / mn depuis un fixe)**

- *Se rendre à la pharmacie de Maignelay-Montigny*

✎ **AMBULANCE**

15 bis rue du 8 mai ☎ 03 44 51 44 20

✎ **MASSEURS KINESITHERAPEUTES**

- M. Camille Faubert

7 rue des Vignes - ZA Est ☎ 03 44 51 15 39

- M. Pascal Riem

33 rue du Général Leclerc ☎ 03 44 51 15 11

✎ **CABINET VETERINAIRE**

17 rue de la Gare ☎ 03 44 50 03 36

lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 9 heures à 11h30 sur rendez-vous et de 12h30 à 18h30 en consultation libre (jusqu'à 16h45 les mercredis)

✎ **DIÉTÉTICIENNE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier : 15 bis rue Théophile Havy à 60190 Estrées-Saint-Denis

☎ 07 86 78 66 21

✎ **SOPHROLOGUE**

Mme Séverine Grévin - Bulle d'O

5 rue Georges Normand ☎ 07 69 88 93 35

✎ **HALTE GARDERIE**

**(rue François Mitterrand face au gymnase)**

du lundi au vendredi de 08h à 18h

Service Petite enfance (Saint Just) ☎ 03 44 78 09 06

Halte garderie (Maignelay-Montigny) ☎ 03 44 51 78 30

✎ **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

**(rue François Mitterrand face au gymnase)**

Uniquement sur rendez-vous les lundis de 9 h à 16 h et mardis de 9 h à 18 h

☎ 03 44 78 09 06 pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations

✎ **TAXIS**

⇨ ALLO TAXI DE LANEUVILLE ROY

Mme Sylvie Delique

30 rue Marceau Objois ☎ 03 44 51 73 25

⇨ ALLO TAXI LOMBARD

M. Frédéric Lombard 4 rue Georges Normand

☎ 03 44 51 25 94 / 06 85 56 01 14

⇨ AMBULANCES MAIGNELAY

15 bis rue du 8 Mai ☎ 03 44 51 44 20

■ **RECENSEMENT**

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en 2005 (16 ans) doivent se faire recenser à leur date d'anniversaire.  
*Se présenter au secrétariat de Mairie avec le livret de famille.*



# MAIGNELAY - MONTIGNY

2021

# FÊTE COMMUNALE

★ **SAMEDI 3 JUILLET** ★

A partir de 14 h 00 : FÊTE FORAINE

De 22 h 30 à 1 h :

## PATRICK BRUEL

SHOW LIVE PAR JÉRÔME MAUGIS

SUIVI D'UNE  
ANIMATION DANSANTE



★ **DIMANCHE 4 JUILLET** ★

A partir de 14 h 00 : FÊTE FORAINE

A 16 h :

## COMEBACK 80

Revivez les tubes des années 80



★ **LUNDI 5 JUILLET** ★

A partir de 14 h 00 : FÊTE FORAINE

Les distributions des **tickets gratuits** à utiliser le **lundi 5 juillet** auront lieu les **SAMEDI 3 et LUNDI 5 JUILLET de 10h à 12h en Mairie** pour les enfants des écoles maternelle et élémentaires domiciliés à Maignelay-Montigny.



Respectez les gestes barrières !



MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY

Tél. : 03 44 51 14 01

WWW.MAIGNELAY-MONTIGNY.FR



MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY

IPNS